



Bureau
international
du Travail

Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

**TRAVAIL DÉCENT DANS L'ÉCONOMIE RURALE
NOTES D'ORIENTATION DES POLITIQUES**

L'eau joue un rôle important pour assurer l'équité, la durabilité et la productivité des économies rurales. En plus de constituer un élément essentiel pour la production agricole, la nutrition et la santé humaine, elle contribue également à créer des possibilités d'emploi dans plusieurs secteurs clés de l'économie rurale. Cette note d'orientation des politiques fait état des principaux aspects qui relient l'eau au développement rural et à l'emploi, et met en évidence l'approche de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant les grands enjeux stratégiques portant sur ce sujet, à savoir les investissements dans les infrastructures hydriques, la gouvernance de l'eau, les conditions de travail, et les liens entre les compétences, l'innovation et la création d'emplois décents dans ce domaine.



1. Logique et justification

L'eau est une composante essentielle pour assurer l'équité, la durabilité et la productivité des économies rurales. Elle est nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire, la santé et l'hygiène personnelle, ainsi que pour la production agricole ou encore la fourniture d'énergie. Une gestion durable de l'eau, des infrastructures hydriques adaptées, un approvisionnement en eau sûr, fiable et à un coût abordable ainsi que des services d'assainissement sont fondamentaux pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural, renforcer les économies locales, créer des emplois décents dans les zones rurales et dans différents secteurs économiques, ainsi que pour préserver la santé et la productivité de la main-d'œuvre. L'incapacité de résoudre les problèmes relatifs à l'eau pourrait avoir des répercussions négatives sur les économies rurales, les moyens de subsistance et le travail décent.

L'eau est reconnue en tant que droit humain consistant en «un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun»¹. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies reconnaît que l'eau joue un rôle essentiel pour éradiquer la pauvreté et assurer une croissance écologique durable. L'objectif de développement durable (ODD) 6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement vise à mettre en pratique le droit à l'eau et à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable². Plusieurs autres ODD sont étroitement liés aux problèmes relatifs à l'eau³, et l'eau peut être considérée comme un moteur fondamental de la croissance verte⁴. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales reconnaît que l'accès de ces personnes aux ressources naturelles et productives telles que l'eau est un problème qui prend de l'ampleur, l'accent étant mis sur l'importance du droit à l'accès à l'eau et à l'assainissement⁵.

L'eau est une composante essentielle des économies nationales et locales, et elle est nécessaire pour créer et maintenir les emplois dans tous les secteurs de l'économie. L'eau peut permettre, directement et indirectement, la création de possibilités d'emploi pour les personnes qui vivent en milieu rural. Au niveau mondial, trois emplois sur quatre dépendent de l'eau, et la moitié de la main-d'œuvre mondiale est employée dans huit secteurs fortement tributaires de l'eau, à savoir : agriculture, foresterie, pêches, énergie, industrie manufacturière, recyclage, construction et transports⁶. De nombreux emplois dans ces secteurs sont exercés dans des zones rurales et dépendent de la gestion efficace et de la durabilité d'un environnement sain. Ces emplois subissent une pression croissante en raison des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, ce qui conduit à une diminution de la productivité et à une instabilité des revenus, en particulier pour les ménages et les travailleurs les plus vulnérables⁷. En outre, les emplois directs dans le secteur de l'eau comprennent la gestion des ressources hydriques, la construction et la gestion des infrastructures hydriques, ainsi que la fourniture de services, tels que l'approvisionnement en eau, l'épuration de l'eau et la gestion des déchets⁸. Par exemple, aux États-Unis, les services relatifs à l'eau, aux eaux usées et aux eaux pluviales représenteront 289 000 emplois permanents (effets indirects et induits) par an pendant la décennie 2015-2025⁹. En Amérique latine et dans la région des Caraïbes, on estime qu'un investissement d'un milliard de dollars US dans le développement des réseaux de distribution et d'assainissement de l'eau crée environ 100 000 emplois, soit plus que les investissements dans la plupart des autres secteurs¹⁰. Les investissements dans le secteur de l'eau favorisent non seulement la création d'emplois, mais aussi la génération de revenus et la création de ressources; ils contribuent également à restaurer le stock de ressources naturelles¹¹.

¹ Conseil économique et social des Nations Unies, Comité des droits économiques, sociaux et culturels: *Questions de fond concernant la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, E/C.12/2002/11 (New York, 2002), disponible à l'adresse suivante: <https://undocs.org/E/C.12/2002/11>

² United Nations Sustainable Development Goals Knowledge Platform: *Objectif de développement durable 6: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable*, disponible à l'adresse suivante: <https://sustainabledevelopment.un.org/sdg6>

³ Parmi lesquels on peut notamment citer l'ODD 3 sur la bonne santé et le bien-être, l'ODD 4 sur l'éducation de qualité, l'ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique, l'ODD 12 sur la consommation et production durables, et l'ODD 15 sur la vie terrestre.

⁴ OCDE: *Meeting the water reform challenge*, Études de l'OCDE sur l'eau (Paris, OECD Publishing, 2012), disponible (en anglais) à l'adresse suivante: <http://www.oecd.org/dac/environment-development/meeting-the-water-reform-challenge-9789264170001-en.htm>

⁵ ONU: *Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales*, Assemblée générale, 73^e session, point 74b de l'ordre du jour (New York, 2018).

⁶ Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP): *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2016: L'eau et l'emploi* (Paris, UNESCO, 2016).

⁷ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde 2018: Une économie verte et créatrice d'emplois* (Genève, 2018).

⁸ WWAP, 2016, *op.cit.*

⁹ Water Research Foundation (WRF): *National Economic & Labor Impacts of the Water Utility Sector: Executive Report (Denver, WRF, 2015)*, disponible (en anglais) à l'adresse suivante: <https://www.bafuture.org/sites/default/files/key-topics/attachments/impacts-of-water-utility-sector.pdf>

¹⁰ Société financière internationale (SFI): *IFC jobs study: Assessing private sector contributions to job creation and poverty reduction* (en anglais) (Washington, DC, 2013).

¹¹ WWAP: *Rapport mondial 2014 sur la mise en valeur des ressources en eau, Eau et Énergie* (Paris, UNESCO, 2014), disponible (en anglais) à l'adresse suivante: <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000225741>

Les moyens de subsistance en milieu rural sont souvent tributaires d'un approvisionnement en eau suffisant, et sont menacés par le manque d'eau ainsi que par la concurrence pour les ressources hydriques. Il est donc d'une importance cruciale d'assurer un accès facile et suffisant à des sources d'eau propre. Plus de deux milliards de personnes dans le monde vivent dans des pays à fort stress hydrique, et 22 pays sont actuellement dans une situation de stress hydrique grave. On estime que quatre milliards de personnes souffrent d'un stress hydrique important au moins un mois par an¹². La demande en eau ne va cesser d'augmenter, et selon des estimations, d'ici à 2030, près de la moitié de la population vivra dans des zones à fort stress hydrique, entraînant ainsi des déplacements de population. Alors que le manque d'eau aura probablement pour effet de limiter les possibilités de croissance économique et la création d'emplois décents dans les zones rurales, la demande accrue en eau dans les zones où celle-ci est disponible en moindre quantité ou fait l'objet d'une forte concurrence oblige à envisager la diversification des moyens d'approvisionnement: puits et sources à faible rendement, collecte des eaux de ruissellement et pluviales, eaux de ruissellement urbaines et recyclage des eaux usées. Cela permettrait non seulement de créer, grâce au développement technologique, des emplois dans la gestion et l'entretien des stations d'épuration pour la récupération d'eau, mais aussi de rendre possibles de nouvelles formes d'utilisation intensive de l'eau à échelle réduite, telles que la culture de plantes à forte rentabilité sur de petites parcelles¹³.

De nombreux emplois tributaires de l'eau en milieu rural relèvent du secteur agroalimentaire. Ce secteur dépend fortement de l'eau, l'irrigation requise pour la production alimentaire utilisant environ 70 pour cent de l'eau disponible.¹⁴ Ce chiffre s'élève à plus de 90 pour cent dans de nombreux pays les moins avancés.¹⁵ De la même manière, l'élevage et l'industrie alimentaire requièrent aussi une quantité d'eau considérable. De nombreux exploitants agricoles du secteur agroalimentaire souffrent de l'insécurité alimentaire et du manque d'accès aux ressources en eau. Jusqu'à 80 pour cent des terres cultivées dans le monde sont non irriguées et ne sont que deux fois moins productives que les terres irriguées – pourtant 60 pour cent des aliments produits dans le monde proviennent de terres non irriguées.¹⁶

Lorsque l'approvisionnement en eau est aléatoire, la qualité et la quantité de l'emploi dans le secteur agroalimentaire s'en ressentent, puisque les revenus des exploitants agricoles sont directement réduits.¹⁷ En outre, la fluctuation croissante des régimes pluviométriques et l'augmentation de la fréquence des inondations et des périodes de sécheresse, dues aux changements climatiques, aggravent d'autant le problème de la dépendance de la production agricole envers l'eau de pluie et entraînent une réduction des récoltes.

L'impact des inondations, par exemple, se fait particulièrement sentir chez les exploitants agricoles pauvres ainsi que chez les peuples autochtones et tribaux, qui se trouvent en position de faiblesse pour accéder aux ressources naturelles dans un contexte de forte concurrence, pouvant à son tour accélérer l'exode rural.¹⁸ Par ailleurs, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays dans des zones rurales risquent de rencontrer davantage de difficultés pour accéder aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement nécessaires.¹⁹ De façon à réduire l'impact de ces difficultés, des moyens tels que la promotion de paiements pour services écosystémiques (PES) aident les communautés rurales à gérer leurs ressources en eau en vue de compenser les coûts d'opportunité des services environnementaux et de réduire la pauvreté.²⁰

En raison de l'utilisation d'engrais chimiques, l'agriculture participe à **la pollution de l'eau**. Dans certaines zones rurales, d'autres secteurs tels que celui de la mine et de l'industrie aggravent encore cette situation, et l'utilisation ultérieure d'une eau polluée a un impact direct sur la santé de l'homme, les économies et l'insécurité alimentaire: la pollution de l'eau, du sol et de l'air a provoqué 9 millions de morts en 2015.²¹ De plus, la mauvaise qualité de l'eau potable, un assainissement insuffisant et une mauvaise hygiène favorisent l'augmentation de maladies d'origine professionnelle transmissibles, fréquemment répandues par l'eau, qui sont une cause majeure des accidents professionnels mortels. A titre d'exemple, ces causes représentent environ 28 pour cent de l'ensemble des accidents professionnels mortels survenus en Afrique en 2015.²²

¹² WWAP: *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019: Ne laisser personne pour compte* (Paris, UNESCO, 2019)

¹³ WWAP, 2016, *op.cit.*

¹⁴ BIT: *Développement durable, travail décent et emplois verts*, Rapport V, Conférence internationale du Travail, 102^e Session (Genève, 2013), disponible à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_207370.pdf

¹⁵ WWAP, 2019, *op.cit.*

¹⁶ *ibid.*

¹⁷ WWAP, 2016, *op.cit.*

¹⁸ OCDE: *Gestion des risques de sécheresse et d'inondation dans l'agriculture* (Paris, 2016), disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/publications/mitigating-droughts-and-floods-in-agriculture-9789264246744-fr.htm>; FAO; FIDA; OIM; PAM: *The linkages between migration, agriculture, food security and rural development* (Rome, 2018), disponible à : <http://www.fao.org/3/CA0922EN/CA0922EN.pdf>

¹⁹ WWAP, 2019, *op.cit.*

²⁰ BIT, 2013, *op.cit.*

²¹ BIT (WESO), 2018, *op.cit.*

²² P. Hämäläinen et autres: *Global estimates of occupational accidents and work-related illnesses 2017* (Singapour, Workplace Safety and Health Institute, 2017).

L’approvisionnement en eau et l’assainissement posent souvent plus de problèmes dans les zones rurales, en raison d’un environnement fragile et de conditions économiques plutôt médiocres.²³ La majorité des personnes qui n’ont accès ni à des sources d’eau potable non améliorées ni à des systèmes d’assainissement sûrs habitent en milieu rural: en Afrique subsaharienne par exemple, 10 pour cent de la population consomment une eau de surface non traitée, tandis que 20 pour cent de la population rurale manquent de systèmes d’assainissement sûrs.²⁴ En milieu rural, les services publics d’approvisionnement en eau et d’assainissement, de même que les infrastructures hydriques telles que les points de collecte de l’eau, les fosses d’aisance et les fosses septiques, sont souvent mal entretenus et en mauvais état. A cela s’ajoute le fait que les sources en eau naturelles telles que les puits, les pompes et les rivières, souvent contaminées, offrent un approvisionnement en eau peu fiable. Les technologies liées à l’eau étant souvent conçues pour les milieux urbains, elles ne tiennent pas forcément compte des spécificités des zones rurales en termes d’efficacité énergétique, d’utilisation des systèmes de traitement naturel et de pertinence culturelle.²⁵

L’accès à l’eau – et son utilisation – a des répercussions différentes sur les femmes et sur les hommes. Ce sont les femmes qui sont les plus concernées par la plupart des travaux

domestiques et les services de soins non rémunérés, ce qui constitue le principal obstacle à leur intégration, leur maintien et leur progression dans le marché du travail.²⁶ Leur charge de travail a tendance à augmenter en ces temps de pénuries alimentaire et d’eau.²⁷ La corvée d’eau pour la consommation fait partie de ces tâches accomplies principalement par les femmes, incluant souvent le transport de charges d’eau lourdes sur de longues distances – on estime que les femmes africaines passent au total 40 milliards d’heures par an dans le transport de l’eau pour leurs communautés. Les femmes et les enfants chargés de la corvée d’eau sont exposés à des douleurs, de la fatigue et à des problèmes de santé périnatale, ainsi qu’à la violence et aux risques liés au climat, comme par exemple la chaleur.²⁸ De plus, les femmes qui vont chercher l’eau et le bois de chauffe ont moins de temps à consacrer à un emploi rémunéré.²⁹

De même, le manque d’installations sanitaires de base crée des difficultés particulières pour les femmes et les filles. Parmi ces difficultés, on citera les dangers pour leur santé, dus au fait qu’elles ne peuvent accéder aux installations sanitaires pendant la nuit lorsqu’elles en ont besoin et les dangers pour la santé physique, y compris la violence sexuelle, auxquels elles sont exposées lorsqu’elles doivent utiliser des installations sanitaires ouvertes.

²³ UNESCO: *Rural water development*, disponible à l’adresse suivante: <https://en.unesco.org/themes/water-security/hydrology/water-human-settlements/rural-development>

²⁴ WWAP, 2019, *op.cit.*

²⁵ UNESCO: *La mise en valeur des eaux rurales*, *op.cit.*

²⁶ OIT: *Prendre soin d’autrui : un travail et des emplois pour l’avenir du travail décent* (Genève, 2018), disponible à l’adresse suivante: https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_633135/lang-fr/index.htm

²⁷ PNUD: *Gender, climate change and community-based adaptation* (New York, 2010), disponible à l’adresse suivante: <https://www.unwomen.org/en/docs/2010/7/gender-climate-change-and-community-based-adaptation>

²⁸ J.-A. Geere et autres: “Is water carriage associated with the water carrier’s health? A systematic review of quantitative and qualitative evidence, dans *BMJ Glob Health* 3(3) (2018).

²⁹ WWAP, 2016, *op.cit.*

2. Portée et définitions

Bien que les emplois directs dans le secteur de l'eau, ou emplois liés à l'eau, ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble des emplois, ils soutiennent néanmoins un nombre important d'emplois dans d'autres secteurs. C'est pourquoi l'eau peut être considérée **plus comme un fournisseur d'emplois que comme un créateur**.

Les travailleurs de secteurs tels que l'agriculture, la foresterie, la pêche et les mines ont besoin de grandes quantités d'eau pour assurer avec succès leurs moyens de subsistance – ces emplois sont du reste appelés « emplois tributaires de l'eau ». Selon les estimations, 78 pour cent de l'ensemble des emplois dépendent fortement ou modérément de l'eau.³⁰ Comme indiqué dans le Rapport sur le développement mondial de l'eau des Nations Unies de 2016, renforcer les liens entre l'eau et l'emploi, notamment par des politiques et des investissements coordonnés, est une condition préalable au développement durable, dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Le lien entre les compétences, l'innovation et la création d'emplois décents dans l'économie rurale est un élément indispensable pour favoriser la diversification économique et améliorer les infrastructures en eau et autres. L'innovation contribue à une gestion durable de l'eau, à la croissance économique et au travail décent.³¹ En même temps, elle peut encourager l'accès à un approvisionnement en eau sûr, fiable et d'un coût abordable, ainsi qu'à des services d'assainissement suffisants, ce qui est essentiel pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural – et susciter un cycle vertueux.

Groupes cibles

Les femmes dans les zones rurales sont souvent chargées de la corvée d'eau, tâche qui peut leur faire prendre des risques pour leur santé et leur sécurité; et elles sont par ailleurs les premières impliquées dans les tâches ménagères. Leur accès à l'eau est donc indispensable pour veiller à la sécurité alimentaire et à l'hygiène. Un manque de services de base tels

que l'eau et l'assainissement augmente la charge imposée aux femmes et réduit d'autant leur participation au marché du travail.³² Des solutions novatrices pour l'approvisionnement en eau, ainsi que pour les sources d'eau et autres infrastructures, peuvent alléger cette charge et leur permettre d'être plus disponibles en termes de temps pour l'éducation et pour saisir des opportunités d'emploi rémunérées, tout en les aidant à participer sur un pied d'égalité à la vie de leur communauté.³³

Les petits exploitants, qui vivent souvent dans la pauvreté, sont confrontés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Ils ont une faible résistance aux chocs et sont très vulnérables aux impacts des changements climatiques. Leur accès aux ressources naturelles telles que l'eau est souvent limité, et ils doivent faire face à la concurrence d'autres usagers de l'eau. Le manque d'eau nécessaire pour l'irrigation a des répercussions sur la productivité, et leur situation est d'autant plus difficile que les précipitations manquent de plus en plus de fiabilité. De nombreux petits exploitants ayant accès à une irrigation à petite échelle ne souhaitent peut-être pas tenir un registre officiel de leur consommation d'eau, car cela pourrait entraîner une augmentation des tarifs de consommation d'eau qui leur sont appliqués.

Les peuples indigènes et tribaux sont surreprésentés parmi les pauvres; ils font aussi partie des populations qui souffrent le plus de manque d'eau dans le monde et sont bien en retard en termes d'accès à de nombreux services de base – y compris les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.³⁴ En vertu de la convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux de l'OIT, 1989, leur droit à être consultés sur les mesures susceptibles de les toucher directement est garanti.

Les travailleurs des services d'assainissement prenant part à des travaux de vidange des fosses et d'égouts, y compris des pratiques de nettoyage manuel, doivent endurer des conditions de travail insalubres et dangereuses qui conduisent de façon relativement courante à des décès que l'on appelle « morts des égouts ».³⁵

³⁰ *ibid.*

³¹ *ibid.*

³² ILO: *Work for a brighter future, Global Commission on the Future of Work (Geneva, 2019)*, available at: https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---cabinet/documents/publication/wcms_662410.pdf

³³ G. Koolwal et D. van de Walle: "Access to water, women's work, and child outcomes", dans *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 61, n° 2 (janvier 2013), p. 369-405

³⁴ WWAP, 2019, *op.cit.*

³⁵ WWAP, 2016, *op.cit.*

3. L'approche de l'OIT

Le fait d'impliquer les partenaires sociaux de l'OIT dans tout processus d'élaboration de politiques en lien avec l'eau, créant ainsi un dialogue social efficace, est indispensable pour améliorer les services de distribution d'eau et l'accès à l'eau dans les zones rurales.

L'approche de l'OIT dans le domaine de l'eau et des emplois dans les zones rurales va dans le sens des mesures spécifiées dans *le Rapport sur le développement mondial de l'eau des Nations Unies, 2016*:³⁶ L'absence de moyens et les difficultés que les secteurs de l'eau connaissent nécessitent que l'on trouve des solutions pour combler ces lacunes. Parmi elles, on citera:

- la création d'un environnement politique propice à des cadres de collaboration entre le secteur de l'éducation, le secteur de l'eau, les ministères du travail, et les organisations d'employeurs et de travailleurs;
- la clarification des incitations visant à attirer et à conserver le personnel;
- le renforcement de la formation technique et professionnelle;
- le fait de veiller au développement des capacités en matière de ressources humaines dans les zones rurales.

Questions d'ordre politique

Promouvoir des investissements en faveur des infrastructures liées à l'eau et des services connexes

Les investissements dans le secteur de l'eau ont une corrélation positive avec la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, et leur retour sur investissement peut être élevé. Outre leurs effets sur la multiplication des emplois, les investissements dans les infrastructures hydriques et l'exploitation des services connexes peuvent conduire à des systèmes de production à plus forte intensité de travail. Si l'apport de l'eau a un fort impact dans une activité économique donnée, cet impact sera encore plus marqué dans le cadre de l'Agenda du travail décent car elle remplit un certain nombre de fonctions cruciales dans la vie professionnelle de chacun. Les investissements dans les infrastructures hydriques et l'exploitation des services en lien avec l'eau peuvent encourager une croissance durable de la production et fournir de l'emploi; de tels investissements doivent être prévus dans des secteurs pertinents, tels que l'agriculture et la

production énergétique, de manière à maximiser des résultats positifs dans les domaines de l'économie et de l'emploi.³⁷ Ceci comprend la création et l'exploitation d'infrastructures destinées à l'irrigation et à l'approvisionnement en eau, et la gestion de l'eau dans les zones rurales, notamment la distribution et le traitement de l'eau dans ces zones. Le fait d'investir dans ces infrastructures et dans la protection sociale a un impact sur l'accès à l'eau, la création d'emplois et le milieu du travail, tout en stimulant les revenus, augmentant la productivité agricole et améliorant la résilience au changement climatique.³⁸ Des investissements dans le développement de l'irrigation, par exemple, peut contribuer à accroître la productivité du travail et réduire les prix des denrées alimentaires.³⁹ Ils peuvent aussi conduire à des systèmes de production à forte intensité de main-d'œuvre et à des opportunités d'emploi dans l'économie verte, et augmenter la productivité par unité d'eau.⁴⁰ Comme indiqué dans le rapport de la *Commission globale sur l'avenir du travail*, des investissements dans d'autres services publics peuvent alléger la charge du travail non rémunéré des femmes, tel que la corvée d'eau.⁴¹

Améliorer la gouvernance dans le secteur de l'eau

La rareté de l'eau et le manque d'accès à l'eau sont souvent des questions d'ordre sociétal plutôt qu'en lien avec la nature. Même dans les cas où l'eau est en quantité suffisante, les gens n'y ont pas toujours accès. Ils risquent aussi de ne pas avoir leur mot à dire sur la façon dont les ressources hydriques sont utilisées – et par qui elles le sont. Il conviendrait donc de prier les gouvernements de formuler et de mettre en œuvre efficacement des politiques et une législation dans lesquelles les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes du secteur de l'eau sont bien définis et où la participation de celles-ci – en particulier celle des organisations d'employeurs et de travailleurs – est bien énoncée et garantie. Pour lancer des systèmes de gouvernance justes et équitables, il faut une participation et des consultations importantes, de même qu'une sensibilisation et une éducation plus poussées sur les droits et responsabilités des usagers de l'eau, y compris des groupes exposés à la discrimination. Ces systèmes devraient être de nature inclusive et tenir compte des voix des femmes, des peuples indigènes et tribaux et des petits exploitants agricoles, de même que de celles d'autres groupes. Dans certains pays, des associations inclusives d'usagers de

³⁶ *ibid.*

³⁷ OIT: Fin de l'initiative sur l'éradication de la pauvreté. *L'OIT et le Programme 2030*, Rapport du Directeur général I (B), Conférence internationale du Travail, 105^{ème} session (Genève, 2016).

³⁸ OIT, 2013, *op.cit.*

³⁹ WWAP, 2019, *op.cit.*

⁴⁰ *ibid.*

⁴¹ OIT, 2019, *op.cit.*

Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

l'eau se sont avérées utiles pour faire entendre les voix des différents groupes d'usagers et afin qu'il en soit tenu compte.

Soutenir les politiques sur le lieu de travail en vue d'améliorer les conditions de travail

Les politiques et les mesures visant à améliorer les conditions de travail devraient comprendre l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires sur le lieu de travail, car ceci est important pour que la main-d'œuvre soit gardée en bonne santé, instruite et productive.⁴² Le peu de données disponibles montrent que l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) est plus restreint sur les lieux de travail que dans les foyers, et que ces services WASH sont peu connus dans les pays à revenus moyen et faible, dans des cadres autres que les foyers, comme par exemple les lieux de travail, les écoles et les hôpitaux.⁴³ L'approvisionnement en eau et l'assainissement dans de tels cas a des effets positifs sur la capacité de production des communautés rurales et peuvent couvrir une part importante des besoins de la population pendant une grande partie de la journée. Une méta-analyse des études effectuées en 2012 dans 27 pays africains révèle qu'en augmentant l'accès à l'eau potable, on accroît de façon significative la productivité de la main-d'œuvre agricole, du fait que les travailleurs sont en meilleure santé et que le temps passé pour la corvée de l'eau est réduit.⁴⁴ Les politiques et les mesures prises sur le lieu de travail devraient également tenir compte de l'importance qu'il y a à mettre à disposition des installations appropriées pour l'hygiène en période menstruelle afin de respecter la santé, la dignité et l'intégration des employées; ceci peut également réduire l'absentéisme chez les femmes. Pour souligner l'importance de cette question, le Congrès des syndicats du Zimbabwe et *Action for Southern Africa* ont lancé en 2005 la campagne « Dignity Period », qui a permis d'offrir depuis son lancement plus de 7,5 millions d'articles sanitaires destinés aux femmes.⁴⁵ En relevant ce défi, les Etats Membres seront en mesure de fournir l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive de la population, ainsi qu'à une hygiène et à un assainissement suffisants et équitables, l'accent étant mis tout particulièrement sur les besoins des femmes et des jeunes filles. Pour que les choses progressent dans ce domaine, on pourrait notamment créer

des comités d'hygiène et de sécurité au travail, auxquels les travailleurs participeraient.

Il convient de veiller tout particulièrement au respect des droits et aux conditions de travail des travailleurs qui protègent les ressources en eau douce. Leurs droits doivent être renforcés par le biais de la législation, de la réglementation et du dialogue social, en particulier de la négociation collective. Par exemple, le travail diligent des gardes forestiers aide à protéger, rétablir et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes ruraux, mais pour parvenir à cela, ce corps de métier a besoin d'équipements appropriés, de motivation et de protection contre les menaces humaines et la corruption. Malheureusement, ces éléments ne sont pas toujours là.⁴⁶ De plus, des mesures de réduction du nombre de décès et de personnes touchées par des catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, supposent la mise à disposition dans les services publics d'urgence de travailleurs compétents et bien préparés.⁴⁷

Accroître les compétences dans le secteur de l'eau, en mettant l'accent sur l'amélioration de la situation de l'emploi des jeunes

La Déclaration du centenaire de l'OIT souligne combien il est important de promouvoir l'acquisition de compétences, d'aptitudes et de qualifications, et de remédier aux déficits en la matière.⁴⁸ Il convient de mettre l'accent sur les investissements dans les aptitudes des populations, en veillant notamment à leur développement afin que ces populations puissent prendre part au fonctionnement des sociétés démocratiques.⁴⁹ L'amélioration des compétences de la main-d'œuvre dans un secteur donné – grâce, notamment, à la reconversion et au perfectionnement – peut conduire à plus d'efficacité dans d'autres secteurs. Moyennant un bon équilibre entre les secteurs, ces mesures peuvent aider à réduire la pauvreté et la faim, promouvoir la santé et le bien-être, améliorer les perspectives d'éducation, favoriser l'innovation, lutter contre les changements climatiques et leurs impacts, et prévenir les conflits. C'est pourquoi une gestion de l'eau appropriée doit comprendre des études d'évaluation et d'anticipation des besoins en compétences qui soient basées sur l'évolution

⁴² WWAP, 2016, *op.cit.*

⁴³ R. Cronk et autres: "Monitoring drinking water, sanitation, and hygiene in non-household settings: priorities for policy and practice", dans la *Revue internationale d'hygiène et de santé environnementales*, Vol. 218 (2015), p. 695.

⁴⁴ Y. Kiendrebeogo: "Access to improved water sources and rural productivity: Analytical framework and cross-country evidence", dans *Revue africaine de développement*, Vol. 24, n° 2 (2012), p. 153–166.

⁴⁵ M. Sommer et autres: "Managing menstruation in the workplace: an overlooked issue in low- and middle-income countries", dans *Journal for Equity in Health*, Vol. 15 (2016), p.86, disponible à l'adresse suivante: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4895811/>

⁴⁶ World Wildlife Fund: *Life on the Frontline 2018: A global survey of the working conditions of rangers* (Washington, DC, 2018).

⁴⁷ OIT: *Directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence*, Département des politiques sectorielles de l'OIT (Genève, 2018).

⁴⁸ OIT: *Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail*, Conférence internationale du Travail, 108ième session (Genève, 2019) disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_711674.pdf

⁴⁹ OIT, 2019b, *op.cit.*

de la technologie et l'innovation.⁵⁰ Un meilleur accès à l'eau offre de grandes possibilités d'accroître les niveaux de vie en modernisant les infrastructures actuelles, grâce à de nouvelles techniques visant à améliorer la durabilité.⁵¹ Par exemple, la France a mis en place 11 "comités de filières" dans des secteurs considérés comme étant les plus prometteurs en termes de création d'emplois dans l'économie verte, deux d'entre eux étant l'approvisionnement en eau et l'assainissement.⁵²

De nombreux emplois liés à l'eau nécessitent des compétences et une formation spécifiques, et le déséquilibre des compétences est particulièrement important dans les zones rurales, au point de constituer même l'un des principaux obstacles à l'écologisation de l'économie.⁵³ Dans le secteur rural de l'assainissement par exemple, la main-d'œuvre qualifiée et les techniciens sont limités puisque seulement 20 pour cent des pays du monde ont une main-d'œuvre suffisante pour répondre à leurs besoins. Pour expliquer cette situation, plusieurs motifs peuvent être invoqués, parmi lesquels on citera un manque de ressources financières et de volonté politique, et les difficultés à attirer une main-d'œuvre ayant les qualifications appropriées – en particulier dans les zones rurales. Qui plus est, la formation et l'éducation ne sont pas toujours fournies ou ne parviennent pas à satisfaire les besoins du secteur, et les emplois dans ce secteur sont souvent très mal considérés.⁵⁴

Faciliter l'innovation dans le secteur de l'eau des zones rurales

Dans le cadre de l'évolution actuelle du travail, certains emplois seront supprimés, d'autres seront transformés, et de nouveaux seront créés. Les secteurs liés à l'eau peuvent tirer profit de la transition vers une économie plus verte, et des approches novatrices seront requises pour créer des emplois verts et décents dans ces secteurs. Des nouvelles opportunités, certaines trouveront leur source dans la réduction de la disponibilité hydrique et l'augmentation de la pollution de l'eau, qui peuvent conduire à l'apparition de nouveaux marchés pour des produits économes en eau, ou encore à une demande accrue de dispositifs et de systèmes de lutte contre la pollution.⁵⁵

Les innovations peuvent avoir des implications quantitatives et qualitatives importantes pour le secteur de l'eau et les emplois tributaires de l'eau dans les zones rurales. Le fait de promouvoir des méthodes de production écologiques et durables, telles que la gestion des eaux souterraines, l'irrigation communautaire, la gestion des eaux de pluie et l'accès à des techniques à petite échelle pour capter, stocker et distribuer l'eau, peut avoir des impacts positifs tant sur la productivité agricole que sur l'environnement. Elles peuvent aussi contribuer à augmenter et rendre plus équitable l'accès à l'eau dans les zones rurales.⁵⁶

Ces innovations, parmi d'autres, modifieront les différentes tâches que de nombreux travailleurs doivent accomplir, de même que les conditions dans lesquelles ils devront le faire. En outre, ces tâches nécessiteront de nouveaux ensembles de compétences et de nouvelles aptitudes. Les mécanismes d'élaboration des politiques devront tenir compte des nouvelles recherches menées en la matière, afin de saisir les opportunités de création d'emplois que les innovations dans le domaine de l'eau apportent, et de garantir la création et la diffusion de ces nouvelles approches. Les Etats Membres devraient envisager des politiques qui puissent enrayer les pertes d'emploi ou le déplacement et optimiser la création d'emplois que la transition vers une économie verte pourrait entraîner. Une transition juste vers des économies et des sociétés qui soient durables sur le plan environnemental peut augmenter les opportunités d'emplois en ce qu'elle favorise des actions dans des domaines clés tels que les politiques macroéconomiques et de croissance, les politiques industrielles et sectorielles, les politiques d'entreprises, le développement des compétences, les mesures de santé et de sécurité au travail, la protection sociale, des politiques actives de gestion du marché de l'emploi, la garantie du respect des droits des travailleurs et le dialogue social.

⁵⁰ OIT: *Skill needs anticipation: Systems and approaches. Analysis of stakeholder survey on skill needs assessment and anticipation* (Genève, 2017), disponible à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/skills/areas/skills-training-for-poverty-reduction/WCMS_616207/lang-en/index.htm

⁵¹ OIT: *Anticipating skills needs for green jobs: A practical guide* (Anticiper les besoins en compétences pour les emplois verts: guide pratique) (Genève, 2015), disponible à l'adresse suivante: https://www.ilo.org/skills/projects/WCMS_564692/lang-en/index.htm

⁵² *ibid.*

⁵³ OIT (WESO), 2018, *op.cit.*

⁵⁴ WWAP, 2016, *op.cit.*

⁵⁵ OIT (WESO), 2018, *op.cit.*

⁵⁶ WWAP, 2016, *op.cit.*

4. Expérience de l'OIT jusqu'à ce jour

La principale contribution de l'OIT au développement des politiques a été l'adoption et la promotion des normes internationales du travail et les recueils de directives pratiques. De nombreuses conventions de l'OIT sur la sécurité et la santé au travail contiennent des dispositions relatives à l'accès à l'eau potable salubre, l'assainissement et l'hygiène. La recommandation (n° 102) sur les services sociaux, 1956, fournit des directives concernant l'installation de cantines, de réfectoires et d'autres locaux en lien avec l'alimentation et le repos. Les installations ainsi fournies devraient inclure au moins une quantité suffisante d'eau potable salubre. Un certain nombre de conventions ont adopté cette prescription en tant que prescription minimale en matière d'installations de bien-être et de logement appropriées, même si celles-ci varient en fonction de la qualité et de l'endroit où se trouve l'eau, l'important étant que l'eau soit d'un accès facile et que la diversité des secteurs économiques soit respectée. Ces mesures devraient être mises en conformité avec les réglementations nationales.

L'OIT a aussi publié des projets de politique concernant les logements des travailleurs, lesquels sont habituellement fournis par les employeurs dans les secteurs de l'agriculture, des mines et des activités maritimes. La convention (n° 110) sur les plantations, 1958, inscrit les approvisionnements en eau et les installations sanitaires parmi les normes minima concernant la mise à disposition de logements appropriés aux travailleurs des plantations. La recommandation (n° 115) sur le logement des travailleurs, 1961, propose que l'adduction d'eau salubre dans les logements des travailleurs se fasse en quantité suffisante pour couvrir tous les besoins personnels et tous les besoins ménagers, et que les logements soient équipés de

systèmes adéquats d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères, ainsi que d'installations satisfaisantes dans le domaine sanitaire et pour les lavages. Cette recommandation protège aussi les travailleurs indépendants et les personnes âgées, retraitées ou physiquement diminuées. La convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture stipule que la législation nationale ou l'autorité compétente devra, après consultation des organisations représentatives des employeurs et des travailleurs intéressés, prévoir:

- (a) la mise à disposition de services de bien-être appropriés sans frais pour le travailleur;
- (b) des normes minimales en matière de logement pour les travailleurs qui sont tenus par la nature de leur travail de vivre temporairement ou en permanence sur l'exploitation. ».

En tant que membre de ONU-Eau, l'OIT a coordonné en 2016 la campagne mondiale en faveur de la Journée mondiale de l'eau, organisée sur le thème de « L'eau et l'emploi », ainsi que de la Journée mondiale des toilettes 2016, sur le thème de « Toilets and Jobs » (Toilettes et emplois). La campagne a exploré les liens entre les ODD 6 et 8, et a soutenu le lancement du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2016: Eau et emplois. Elle a aussi examiné de quelle manière l'eau et les emplois sont liés à l'échelle mondiale, régionale et sectorielle. Au cours de la Journée mondiale de l'eau, plus de 500 activités se sont tenues et plusieurs gouvernements, y compris ceux du Pakistan, du Ghana et de la Chine, ont lancé des campagnes d'éducation et annoncé des mesures en lien avec le travail visant à améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement.

Exemples d'activités de l'OIT en lien avec l'eau

Encadré 1: Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre - Indonésie, Nicaragua, Panama, Paraguay, Philippines, Ghana, Sri Lanka and Yémen

Il s'agit d'une collaboration interinstitutions qui a permis aux communautés indigènes rurales de participer à la mise à disposition de services d'eau et d'assainissement. Parmi les facteurs essentiels de succès, on citera: une planification globale et participative, une mise en œuvre et une coordination fondées sur la main-d'œuvre, la participation de toutes les parties prenantes et l'éducation des personnes concernées sur l'importance de l'eau. Les spécialistes techniques améliorent les compétences/connaissances locales afin que la gestion des systèmes de canalisations d'eau et les réservoirs nécessaires au stockage et à la distribution en eau soit assurée.

- En **Amérique latine**, des spécialistes du renforcement des capacités des peuples indigènes ont créé un réseau de facilitateurs afin de promouvoir l'entrepreneuriat, qui crée des emplois tout en soutenant le développement local.
- En **Indonésie**, le projet "*Water Supply for Bawomataluo Village*" (WSBV) (Projet d'approvisionnement en eau pour le village de Bawomataluo), qui fait partie du « Projet d'accès rural et de renforcement des capacités des îles Nias » (Nias-RACBP), était destiné à améliorer les investissements en termes d'infrastructures hydriques et d'assainissement dans un village traditionnel situé sur une des îles Nias, qui a été touché par le tsunami et le tremblement de terre de 2004.
- La communauté en charge des contrats destinés à l'exploitation des systèmes de récupération de l'eau au **Yémen** a construit des citernes de collecte de l'eau afin de recueillir l'eau d'écoulement pendant la saison des pluies. La communauté gérait le projet et recevait des fonds en direct. Le projet était à haute intensité de main-d'œuvre. La communauté a construit ces citernes pour améliorer les systèmes traditionnels équipés de filtres lents à sable ou, lorsque cela était possible, les pompes actionnées manuellement. Il prévoyait aussi un programme d'éducation sur la façon de traiter l'eau de surface.
- Depuis 2011, le projet visant à donner des moyens d'action aux communautés locales par le biais du développement économique et du rapprochement dans la province du nord de **Sri Lanka** encourage une reprise sans exclus et équitable après la guerre. Il aide à réduire la fragilité en créant des opportunités de travail décent et favorise la conciliation parmi les communautés vulnérables. Dans le cadre de son soutien technique aux pays, l'OIT a instauré des méthodes d'irrigation permettant une meilleure conservation de l'eau, pour faire face à la sécheresse de 2017 à l'origine d'une situation dans laquelle des centaines de milliers de foyers ont souffert de graves problèmes de sécurité alimentaire.

Encadré 2: Projet d'opportunités sociales au Ghana (GSOP)

Dans le cadre du GSOP, une "boîte à outils" a été conçue afin d'être utilisée dans le cadre d'une méthode fondée sur l'exploitation des ressources locales en vue de l'élaboration de stratégies d'adaptation au changement. Elle est composée d'un manuel thématique sur la gestion intégrée des bassins versants, ainsi que d'un manuel technique sur la conservation de l'eau et des sols. Ces systèmes de conservation de l'eau et des sols pour lesquels l'intensité de main-d'œuvre est relativement forte peuvent entraîner un taux élevé d'absorption de la main-d'œuvre au cours de leur mise en place et des différentes phases d'entretien qui s'ensuivront.

Dans le même temps, ils participent à l'amélioration des infrastructures destinées à accroître la production alimentaire. Des exercices spécifiques de planification du développement des bassins versants, impliquant la participation des communautés, ont été pilotés dans six communautés.

Encadré 3: Gouvernance de l'eau et de l'assainissement dans les quartiers pauvres de l'Angola

De 2009 à 2013, l'OIT, l'OIM, le PNUD et l'UNICEF, accompagnés d'un certain nombre de ministères gouvernementaux et de municipalités, ont encouragé un accès durable à l'eau et à l'assainissement, par le biais des mesures suivantes: 1) créer un cadre institutionnel qui soit guidé par une approche fondée sur le droit; 2) instaurer un cadre réglementaire pour garantir l'équité et un environnement favorable pour les prestataires privés; 3) renforcer la capacité des administrations locales à contrôler le réseaux, mobiliser les ressources et financer les projets communautaires dans le secteur de l'eau; 4) mettre en place un système de responsabilisation. Environ 258.000 personnes – parmi lesquelles 100.844 étaient des femmes – ont bénéficié de systèmes hydrauliques nouveaux ou restaurés, et 68.216 personnes ont été formées dans le cadre de l'approche « Assainissement total piloté par la communauté » (ATPC).

5. Orientations pratiques et ressources

Instruments de l'OIT

Convention (n° 110) sur les plantations, 1958

Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958

Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981

Convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988

Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989

Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995

Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001

Recommandation (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964

Recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981

Recommandation (n° 171) sur les services de santé au travail, 1985

Recommandation (n° 175) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988

Recommandation (n° 183) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995

Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001

Outils

Enregistrement et déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles (1996)

Les facteurs ambiants sur le lieu de travail (2001)

La sécurité et la santé dans les mines de charbon souterraines (2006)

La sécurité et la santé dans l'agriculture (2011)

La sécurité et la santé dans les mines à ciel ouvert (2018)

Directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence (2018)

Publications

Wastewater and jobs: the Decent Work approach to reducing untreated water, Document de travail n° 314 du Département des politiques sectorielles de l'OIT (2017) (publié en anglais).

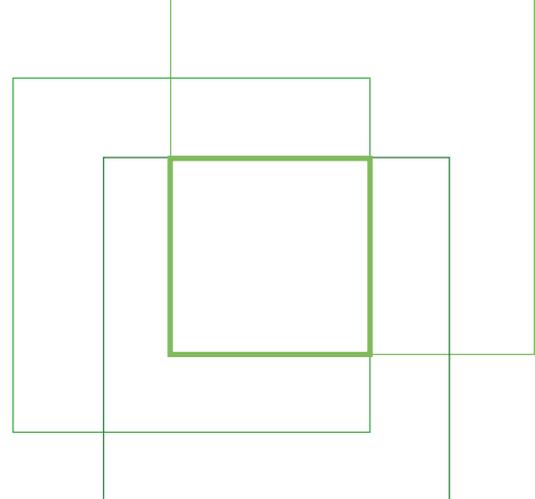
WASH@Work: un manuel d'autoformation (2016) (publié en anglais, espagnol et arabe).



સતીલ નામ



Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale



Favoriser une croissance agricole inclusive pour parvenir à des meilleurs moyens de subsistance et à une plus grande sécurité alimentaire

- Travail décent, sécurité alimentaire et résilience des moyens de subsistance en milieu rural
- Travail productif et décent dans l'agriculture

Encourager la diversification économique et la transformation des systèmes de production pour l'emploi rural

- Diversification économique de l'économie rurale
- Promouvoir le travail décent pour les travailleurs ruraux qui sont au bas de la chaîne d'approvisionnement
- Le rôle des entreprises multinationales dans la promotion du travail décent dans les zones rurales
- Transition de l'économie rurale informelle vers l'économie formelle
- Le tourisme durable: catalyseur du développement socio-économique inclusif et de la réduction de la pauvreté dans les régions rurales

Favoriser l'accès à des services, à une protection et à des investissements à forte intensité de main-d'œuvre

- Donner accès à des services de qualité dans l'économie rurale pour favoriser la croissance et le développement social
- Étendre la protection sociale à l'économie rurale
- Développer l'économie rurale par l'inclusion financière: Le rôle de l'accès au financement
- Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures rurales en vue du développement économique, de la protection sociale, de la protection de l'environnement et de la croissance inclusive

Garantir la pérennité et l'exploitation des avantages des ressources naturelles

- Une transition juste vers une économie rurale résiliente et durable
- Le travail décent dans la foresterie
- Exploiter le potentiel des industries extractives
- Eau et amélioration des moyens de subsistance en milieu rural

Accroître la représentation des populations rurales grâce à l'organisation de la promotion des droits, des normes et du dialogue social

- Droits au travail dans l'économie rurale
- Promouvoir le dialogue social dans l'économie rurale
- Favoriser le développement local dans les zones rurales grâce aux coopératives et aux autres entreprises et organisations de l'économie sociale et solidaire
- Travail décent pour les peuples autochtones et tribaux dans l'économie rurale
- Donner des moyens d'action aux femmes dans l'économie rurale
- Travail décent pour les jeunes ruraux
- Promouvoir des politiques équitables et efficaces en matière de migration de main-d'œuvre dans l'agriculture et les zones rurales

Améliorer la base de connaissances sur le travail décent dans l'économie rurale

- Enrichir la base de connaissances pour favoriser la promotion du travail décent dans le monde rural

Pour plus d'informations, visitez notre site web: www.ilo.org/rural ou écrivez à: rural@ilo.org

Copyright © Organisation internationale du Travail - Première édition (2019)

Ce document fait partie du Portefeuille des notes d'orientation des politiques sur la promotion du travail décent dans l'économie rurale https://www.ilo.org/global/topics/economic-and-social-development/rural-development/WCMS_436224/lang--fr/index.htm